



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ AUTONOME DE
THÉOLOGIE PROTESTANTE

Plan de cours

Sociologie des religions

Code du cours : 6DSO

Crédits ECTS : 3

Semestre de printemps 2023

Enseignement à distance donné dans le cadre du baccalauréat universitaire en théologie par formation à distance

Pré-requis : aucun

Adresse du cours sur Moodle : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=9474>

Salle Zoom pour les visioconférences :

<https://unige.zoom.us/j/61686835381?pwd=MHQ4KzVvRndBeFB1WXhRcjU3V1hMZz09>

ID de réunion : 616 8683 5381

Code secret : 503928

Enseignants

M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions

+41 21 692 53 39

joerg.stolz@unil.ch

M. Manuel Gobet, auxiliaire d'enseignement

Manuel.Gobet@etu.unige.ch

Description du cours

Le cours introduit à la sociologie des religions. La première partie du cours traite les définitions, concepts et théories en sociologie des religions. La deuxième partie étudie des problèmes modernes, par exemple : comment expliquer la forte religiosité aux Etats-Unis, le phénomène du "fondamentalisme", l'explication de l'Islamophobie ou du suicide collectif de l'Ordre du Temple Solaire (OTS). Ainsi, nous utiliserons les outils sociologiques généraux afin d'éclaircir des faits religieux énigmatiques spécifiques.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de cet enseignement, les étudiant-es seront en mesure de restituer les notions de base et certaines connaissances spécifiques de la sociologie des religions.

Programme des activités d'enseignement et d'apprentissage

Leçon 1 – 24 février 2023

Introduction : une vue sociologique sur le religieux

Types de jeux religieux

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
<ol style="list-style-type: none">1. Étudier l'ensemble de la leçon.2. Travail écrit. Répondre aux questions posées dans l'éditorial de la leçon.3. Facultatif : participer à la séance questions/réponses sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Dimanche 12 mars 2023 minuit dernier délai.	Avoir rendu le travail écrit. Il sera noté sur 6 et comptera dans la note finale (moyenne de tous les travaux notés).

Séance questions/réponses sur Zoom **facultative**

Date/horaire : Jeudi 9 mars 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet et du professeur Stolz, présentation et questions des étudiant-es sur la leçon 1.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 2 – 10 mars 2023

Jeux religieux : marchés, champs

Actions religieuses, joueurs religieux

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
<ol style="list-style-type: none">1. Étudier l'ensemble de la leçon.2. Travail écrit. Répondre aux questions posées dans l'éditorial de la leçon.3. Facultatif : participer à la séance questions/réponses sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Dimanche 26 mars 2023 minuit dernier délai.	Avoir rendu le travail écrit. Il sera noté sur 6 et comptera dans la note finale (moyenne de tous les travaux notés).

Séance questions/réponses sur Zoom **facultative**

Date/horaire : Jeudi 23 mars 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet, questions des étudiant-es sur la leçon 2.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 3 – 24 mars 2023

Règles et sanctions religieuses

Buts, représentations et objets religieux

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Obligatoire : participer à la séance de travail et de discussion sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Dimanche 9 avril 2023 minuit dernier délai.	Séance Zoom : avoir participé et être intervenu-e (au moins une fois) durant la séance de travail.

Séance de travail et de discussion sur Zoom obligatoire

Date/horaire : Jeudi 6 avril 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet et du professeur Stolz, les étudiant-es travailleront en petits groupes et pourront poser des questions sur la leçon 3.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 4 – 6 avril 2023

Jeux religieux et l'individu

Comment expliquer les miracles pentecôtistes

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Travail écrit. Répondre aux questions posées dans l'éditorial de la leçon. 3. Facultatif : participer à la séance questions/réponses sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Dimanche 30 avril 2023 minuit dernier délai.	Avoir rendu le travail écrit. Il sera noté sur 6 et comptera dans la note finale (moyenne de tous les travaux notés).

Séance questions/réponses sur Zoom facultative

Date/horaire : Jeudi 27 avril 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet, questions des étudiant-es sur la leçon 4.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 5 – 28 avril 2023

La modernisation mène-t-elle à la sécularisation ?

Les musulmans sont-ils et se sentent-ils discriminés en Suisse ?

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
1. Étudier l'ensemble de la leçon. 2. Travail écrit. Répondre à la question posée dans l'éditorial de la leçon. 3. Facultatif : participer à la séance questions/réponses sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Dimanche 14 mai 2023 minuit dernier délai.	Avoir rendu le travail écrit. Il sera noté sur 6 et comptera dans la note finale (moyenne de tous les travaux notés).

Séance questions/réponses sur Zoom **facultative**

Date/horaire : Jeudi 11 mai 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet, questions des étudiant-es sur la leçon 5.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Entretiens intersemestriels individuels

Par téléphone ou en visioconférence, un entretien individuel vous est proposé avec les enseignant-es. Il s'agit d'un échange libre pouvant porter sur des questions liées au cours ou à vos travaux par exemple.

Leçon 6 – 12 mai 2023

La scientologie

Keechism

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
<ol style="list-style-type: none">1. Étudier l'ensemble de la leçon.2. Travail oral. Enregistrer un exposé vidéo de 10 minutes dont le thème sera précisé dans l'éditorial.	Dimanche 28 mai 2023 minuit dernier délai.	Avoir rendu la vidéo. Elle sera notée sur 6 et comptera dans la note finale (moyenne de tous les travaux notés).

Séance questions/réponses sur Zoom **facultative**

Date/horaire : Jeudi 25 mai 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet, questions des étudiant-es sur la leçon 6.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Leçon 7 – 26 mai 2023

Ordre du Temple Solaire

Consignes de travail	Délais	Conditions de réussite
<ol style="list-style-type: none">1. Étudier l'ensemble de la leçon.2. Obligatoire : participer à la séance de travail et de discussion sur Zoom (<i>précisions ci-dessous</i>).	Mardi 6 juin 2023	Séance Zoom : avoir participé et être intervenu-e (au moins une fois) durant la séance de travail.

Séance de travail et de discussion sur Zoom **obligatoire**

Date/horaire : Mardi 6 juin 2023, 19h30-20h30

Objectif : en présence de Manuel Gobet et du professeur Stolz, les étudiant-es travailleront en petits groupes et pourront poser des questions sur la leçon 7 et l'ensemble du parcours.

(Coordonnées de la salle Zoom en page 1 de ce document).

Modalités d'évaluation

Pour valider le cours « Sociologie des religions » (3 crédits ECTS) vous devez :

1. Étudier le contenu des sept leçons composant l'Unité d'Enseignement par Internet.
2. Effectuer tous les travaux demandés durant le semestre ; les rendre et participer dans les délais ; remplir les conditions de réussite (énoncées ci-dessus dans la section « Programme des activités d'enseignement et d'apprentissage »).

L'évaluation du cours se fera sur la base des travaux rendus durant le semestre. Une note allant de 1 à 6 sera attribuée à chaque travail écrit ainsi qu'au petit exposé oral enregistré, la note minimale de réussite étant 4, la meilleure note étant 6. Ces travaux notés feront l'objet d'une moyenne à la fin du semestre. En cas d'échec, une deuxième tentative est autorisée (un travail de remédiation devra dans ce cas être rendu pour la session d'examens de septembre 2023).

Pour valider ce cours il sera également impératif d'avoir participé aux deux séances obligatoires de travail et de discussion en visioconférence. En cas d'empêchement justifié à l'avance (envoi d'un justificatif officiel), il vous sera demandé de rédiger un travail écrit de remplacement.

Fonctionnement du cours

Le contenu de ce cours est sous la responsabilité de M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions à l'Université de Lausanne. Le suivi des étudiant-es est assuré par M. Manuel Gobet, étudiant en sociologie et auxiliaire d'enseignement à l'Université de Genève.

Format du cours

Les 7 leçons à étudier durant le semestre se trouvent sur la page Moodle du cours :

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=9474>

Chaque leçon comporte :

- un éditorial présentant le contenu de la leçon ainsi que le travail à accomplir pour la fois suivante
- des capsules audio/vidéo (il s'agit des enregistrements du cours qui a été donné en présence durant le semestre d'automne 2020)
- les diaporamas liés aux capsules audio/vidéo
- et parfois des lectures complémentaires

Exercices et travaux

Des exercices vous seront proposés lors de chaque leçon. Ils vous permettront d'intégrer les éléments les plus importants du cours.

Pour chaque leçon vous disposez d'un délai de deux semaines pour effectuer tous les travaux demandés et les déposer dans le répertoire prévu à cet effet sur Moodle. Les corrections seront disponibles la semaine suivante.

Contacts avec les enseignants

- Séances de travail et de discussion en visioconférence sur Zoom durant le semestre.
- Un entretien téléphonique individuel proposé aux alentours de la cinquième ou de la sixième leçon.
- Tout au long du semestre vous pouvez contacter M. Manuel Gobet par courriel et demander un entretien téléphonique ou en visioconférence si vous en ressentez le besoin.

Travail personnel en sociologie

Le plan d'études du Bachelor en théologie par formation à distance, prévoit la réalisation d'un travail personnel en sociologie ou en psychologie pour 3 crédits ECTS. L'étudiant-e choisit librement s'il souhaite effectuer le travail en sociologie ou en psychologie.

Pour celles et ceux qui choisissent de réaliser le travail personnel en sociologie, il s'agit de rédiger un mini-mémoire sur une question de votre choix en lien avec la bibliographie détaillée du cours disponible dans la section « Ressources » sur Moodle. Une fois votre thème sélectionné, vous devez formuler une question centrale et la soumettre au professeur Stolz. Attendez sa validation pour vous lancer dans une première version de votre mini-mémoire.

Vous trouverez sur Moodle dans la section « Travail optionnel en sociologie » un document intitulé « L'ABC du bon mémoire en sociologie des religions », et quelques exemples de mini-mémoires réalisés par des étudiant-es ayant déjà suivi ce cours.

Nous vous recommandons de vous consacrer à ce travail personnel pendant l'été (juin, juillet, août) afin de le faire valider sur la session d'examens de septembre 2023. Le travail devra être déposé sur Moodle jusqu'au dimanche 20 août 2023 dernier délai.

Ressources

Vous trouverez dans la section « Ressources » sur Moodle :

- un document pour mettre en page et rendre les travaux écrits demandés durant le semestre
- une bibliographie détaillée du cours
- un document d'aide à la recherche documentaire et la directive de l'UNIGE en matière de plagiat
- les coordonnées de la salle Zoom pour les visioconférences

Bibliographie sélective :

- Hamilton, Malcolm. 2001. *The Sociology of Religion. Theoretical and comparative perspectives*. Second edition. Routledge.
- Baumann, Martin, and Jörg Stolz (Eds.). 2009. *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité*. Labor et Fides.

Dates importantes

Séances de travail et de discussion en visioconférence (sur Zoom) :

- Jeudi 9 mars 2023, 19h30-20h30 (séance facultative)
- Jeudi 23 mars 2023, 19h30-20h30 (séance facultative)
- Jeudi 6 avril 2023, 19h30-20h30 (séance obligatoire)
- Jeudi 27 avril 2023, 19h30-20h30 (séance facultative)
- Jeudi 11 mai 2023, 19h30-20h30 (séance facultative)
- Jeudi 25 mai 2023, 19h30-20h30 (séance facultative)
- Mardi 6 juin 2023, 19h30-20h30 (séance obligatoire)

Remise du travail de validation de la leçon 7 :

- Dimanche 11 juin 2023, 23h59 dernier délai

Remise du travail personnel en sociologie (pour celles et ceux qui souhaitent faire ce travail en sociologie) :

- Dimanche 20 août 2023, 23h59 dernier délai